

Compte-rendu du 1er conseil d'école
Le jeudi 8 novembre 2018

Début de séance: 18h30

Le conseil d'école s'est tenu en présence de :

- Mmes Fradin Anaïs, Gaudicheau Christelle, Doussaint Gwendoline, Iacuzzi Audrey et M. Louet Sébastien, représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école ; Mme Renoux Katel, Mme Poirault Marie-Anne, Mme Primault Solène suppléantes
- Mme Puchault Flavie, Mme Dupré-Guérin Magali, Mme Ecalte Angèle, Mme Martinet Isabelle, Mme Labbé Erika, Mme Gonnord Cloé, Mme Thomas Doriane, enseignantes du RPI.
- M. Largeaud, Délégués DDEN
- M. Blot maire de Taizé, M. Pineau et M. Malfoy, représentant les maires et les conseils municipaux

Sont excusés :

- Mme Clisson inspectrice de l'Education Nationale
- M. Mille maire de Missé,
- Mme LeMoing, déléguée DDEN
- Mme Marie-Pierre Landier, enseignante
- M. Favreau, conseiller municipal de Missé

Secrétaire de la séance : Ecalte Angèle

1- BILAN DE LA RENTRÉE :

Les élections des parents d'élèves au Conseil d'école se sont déroulées le 12 octobre 2018.

5 postes étaient à pourvoir et ont été pourvus :

Titulaires : Fradin Anaïs, Doussaint Gwendoline, Iaccuzi Audrey, Louet Sébastien et Gaudicheau Christelle.

Suppléantes : Renoux Katel, Primault Solène, Poirault Marie-Anne, Baudoin Noëlla et Primault Delphine

ECOLE DE TAIZÉ : 58 élèves

19 CM2 avec Mme Ecalte Angèle

19 CE2- CM1 avec Mme Dupré-Guérin (10 CE2 et 9 CM1)

20 CE1 avec Mme Martinet Isabelle et Mme Gonnord Cloé

Mme Thomas Doriane (Remplaçante rattachée à l'école)

ECOLE DE MISSÉ : 51 élèves

26 TPS-PS-MS (2 TPS, 8 PS et 16 MS) avec Mme Puchault Flavie et Mme Michenot Sylvie (ATSEM)

25 GS CP (12 GS et 13 CP) avec Mme Labbé Erika, Mme Landier Marie-Pierre (le jeudi et le vendredi) et Mme Jeanneau Christiane (ATSEM)

Soit un total de 109 élèves pour le RPI. Une élève de PS doit faire sa rentrée en janvier et une élève de TPS en avril.

2- REGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉCOLE :

L'équipe pédagogique souhaite reconduire les articles du règlement intérieur du RPI conformes au règlement départemental du décret n° 90-788 du 6 septembre 1990.

Une modification est apportée : l'accueil du matin des élèves de la maternelle au CP se fait par l'enseignante et l'ATSEM de la classe directement dans la classe. Les enfants sont donc accompagnés par un parent ou une autre personne jusqu'à la porte de leur classe.

Les CP auront leur livret deux fois dans l'année.

Le règlement sera distribué aux familles qui en prendront connaissance. Il sera accompagné de la Charte de la Laïcité, de la charte de cantine et du règlement intérieur de la cantine. Ces documents seront également consultables sur le site de l'école <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/taize-misse-rpi/>

Le règlement intérieur du RPI Taizé Missé est voté à l'unanimité, ce 8 novembre 2018.

3- SECURITE :

Les élèves de l'école de Missé ont effectué un exercice incendie le 24 septembre et ceux de Taizé le 28 septembre. Les élèves effectueront dans l'année 3 exercices incendie et 3 exercices PPMS (plan particulier de mise en sûreté).

Les directrices des écoles présentent aux représentants du conseil les 2 PPMS. Un PPMS risques majeurs (accident chimique, nucléaire et inondation...) et un PPMS attentat/intrusion.

Comme toutes les écoles françaises un exercice attentat intrusion a été réalisé au mois d'octobre. L'objectif est d'aboutir, par des exercices répétés et progressifs à une posture adéquate.

4- RYTHMES SCOLAIRES :

Les mairies doivent se prononcer sur un éventuel changement de rythmes scolaires.

Elles souhaitent le maintien de la semaine scolaire à 4,5 jours.

Pas de modification prévue pour les TAP à la rentrée 2019

5- PROJET D'ECOLE

Cette année, l'équipe enseignante a rédigé un nouveau projet d'école. Il a été validé par Mme l'inspectrice en mai 2018.

Ce projet d'école est structuré en quatre grandes ambitions.

1. Construire des apprentissages durables

2. [Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours](#)

3. Ouvrir l'Ecole, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

4. Former pour favoriser le développement professionnel de tous les personnels dès l'entrée dans le métier

Chaque ambition est ensuite déclinée en objectifs généraux, eux-mêmes structurés en objectifs opérationnels.

Ambition 1 : Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle

Mettre en oeuvre une réflexion collective sur la progression des apprentissages de la maternelle au cycle 3. (*progressions, évaluations, outils des élèves, supports,...*)

Ambition 2 : Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs
Privilégier les projets et actions croisant plusieurs parcours éducatifs et favorisant l'interdisciplinarité. (concours de calcul mental, actions visant la culture, le sport, la santé, la citoyenneté).

Ambition 3 : Mieux accueillir

Elaboration d'un protocole d'accueil pour les nouvelles familles mis en œuvre en début et tout au long de l'année (rencontre avec le directeur, présentation des personnes, des lieux, du fonctionnement, des règles, remise d'un livret informatif ...).

6- PROJETS DE L'ANNÉE :

- Les classes du RPI travaillent cette année autour du thème : « Voyage à travers le temps ». Dans chaque classe, différents projets seront menés autour de ce thème (productions écrites, arts visuels, histoire ...)
- La photo scolaire a eu lieu le 4 octobre.
- Toutes les classes ont participé à la semaine du goût. Les élèves de Taizé ont travaillé sur différentes recettes de pommes et ont dégusté différents fruits secs. Les élèves de Missé ont travaillé sur une couleur différente chaque jour : ils ont dégusté des aliments d'une couleur chaque jour puis ont réalisé des productions plastiques en lien avec les aliments dégustés. Les GS-CP ont également travaillé différentes compétences liées à l'écriture lors de ce projet.
- Les élèves de Taizé sont allés avant les vacances observer les dolmens de Taizé en rapport avec l'histoire et la thématique de l'année. Sur place, ils ont à l'aide de boussoles procédé à une étude de paysage.
- Pendant l'année scolaire, les écoles primaires du territoire pourront participer à un nouveau projet : **la collectivité recherchait cinq écoles volontaires pour expérimenter un « concours inter-écoles zéro gaspillage alimentaire »**. Taizé a été sélectionné. L'objectif de ce défi est de réduire les déchets alimentaires des cantines grâce à un accompagnement par le CPIE Gâtine Poitevine. L'école s'engage, autour d'une équipe-projet composée de représentants de la direction, des équipes enseignantes, des équipes de cantine, des élèves et de leurs parents, avec le soutien de la mairie. Ce défi, ponctué de rencontres et de deux périodes de pesée, est ambitieux et demande une implication importante de l'école sur plusieurs mois.
- Sport : Les élèves de CE1 et CE2-CM1 ont un cycle à la salle districale de Thouars (aggrès et judo) du 14 septembre au 9 novembre. Le cycle piscine commence jeudi 16 novembre pour les CE2-CM1- CM2 de Taizé le matin et la période 4 pour les GS CP CE1 de Missé et de Taizé. Les enseignants remercient les parents bénévoles qui accompagnent cette année les classes. Un cycle rugby avec un intervenant sera organisé à la fin de l'année pour les deux classes de grands.
- Théâtre : Toutes les classes du RPI assisteront à un spectacle au théâtre de Thouars. Les TPS PS MS iront voir « Sous la neige » le mardi 20/11. Les élèves de la classe de Mmes Dupré-Guérin et Ecalles iront assister au spectacle « Mythologie » le 26 novembre. Pour les GS-CP et les CE1, ce sera « Et après c'est quoi ? » le 2 avril. Demande : donner les dates à l'avance afin que les parents puissent s'organiser pour accompagner
- Interventions « musique » : Toutes les classes du RPI bénéficieront d'interventions « musique » proposées par le conservatoire de Thouars. En novembre, les élèves de CE1 bénéficieront d'une intervention danses traditionnelles. Pour les deux autres classes de Taizé, ce seront des danses de la Renaissance avec Mme Langlois. De décembre à mars, les élèves de Missé travailleront sur les contes avec Camille Jagueneau (9 séances pour les GS CP, 6 séances pour les TPS PS MS)
- La classe de CM2 a travaillé sur l'écocitoyenneté avec la venue de l'association « on loge à pied »
- Noël : Un spectacle et un goûter seront offerts par l'APE, des ballotins de chocolats seront offerts par l'association de cantine le vendredi 21 décembre 2018. L'APE organise la venue du Père Noël et offre des cadeaux pour les classes et un livre par enfant.
- Le coût des trajets en bus est pris en charge par la Communauté de Communes ou l'APE.
- En mars, les CE1 iront une journée sur Thouars (le 14). Les deux autres classes feront la même chose mais de manière plus approfondie sur trois journées pendant lesquelles ils travailleront avec Noella Jubien, responsable au service Architecture et Patrimoine. Le but étant d'étudier à travers le patrimoine l'évolution au fil du temps de la ville de

Thouars. L'APE finance l'ensemble du projet à hauteur de 520 euros ainsi que l'ensemble des trajets.

- Les élèves de Missé travaillent sur le temps plus proche des élèves : la semaine, les mois, les saisons ... Dans ce cadre, ils ont réalisé une promenade d'automne aux abords de l'école et sont partis à la recherche de « trésors d'automne ». Ils effectueront une promenade à chaque saison afin d'observer l'évolution du paysage. Nous remercions les parents qui ont été nombreux à nous accompagner lors de la promenade d'automne.
- La classe de CE2-CM1 partira en classe découverte du dimanche 10 au 15 février à St Lary. Ils seront accompagnés de M Dupré et M Lacroix de l'école de St Léger de Montbrun Une réunion d'information aura lieu mi-novembre pour les parents concernés.
- En mai-juin, les CE2-CM1 assisteront à un spectacle en lien avec un auteur de livres qu'ils auront lu dans le cadre de Bouilles de lecteurs et pourront le samedi venir à la remise de prix du meilleur auteur
- Un carnaval aura lieu à l'école maternelle avec un défilé dans les rues de Missé le vendredi avant les vacances de printemps.
- Pour chaque classe, une sortie de fin d'année est à l'étude.
- La fête de l'école aura lieu le samedi 29 juin.

7- PROJET ENIR « Ecoles Numériques innovantes et ruralité » :

Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation nationale et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, les collectivités territoriales concernées pouvaient répondre, à l'appel à projets émis par l'Etat.

L'ambition de cet appel à projets, est de faire en sorte que l'innovation pédagogique au service du développement des usages du numérique concerne tous les territoires. Il doit soutenir notamment les initiatives innovantes des équipes pédagogiques et éducatives dans et autour de l'école contribuant à la réussite scolaire.

Dans le cadre du projet global, la subvention de l'Etat couvre 50 % de la dépense engagée pour chaque école et est plafonnée à 7 000 € pour chacune d'entre elles. Pour être éligible, la dépense engagée pour chaque école devra s'élever à minima à 4 000 € (bénéficiant ainsi d'une subvention de l'Etat de 2 000 €).

L'équipement actuel de l'école de Taizé permet à l'équipe enseignante d'intégrer les outils numériques dans leur pratique de classe. Par contre, le TBI est vieillissant et les ordinateurs de la classe mobile aussi (lent au démarrage, touches qui ne fonctionnent plus, wifi fonctionne mal). La volonté commune de tous est donc de renouveler ce matériel à destination des élèves pour leur permettre d'intégrer l'usage du numérique dans leurs parcours d'apprentissage et d'apprendre à utiliser ces outils numériques.

Le conseil municipal lors d'une délibération a accepté le projet pédagogique, et a autorisé l'équipe enseignante à répondre à l'appel à projet pour un montant d'environ 4 000 euros pour une subvention approximative de 2000 euros.

Cette somme permettra d'acheter pour l'école : 10 tablettes, 1 valise multimédia et un serveur. Le projet ne sera réalisé qu'en cas d'obtention de la subvention.

Nombre de votants : 14

Nombre de votes pour l'acceptation du projet ENIR : 14

Nombre de votes contre l'acceptation du projet ENIR : 0

8- TRAVAUX :

A Taizé : Suite à la fermeture de classe, une convention a été passée entre les mairies pour effectuer des échanges de mobilier adapté aux élèves.

Il faudra prévoir le changement du revêtement de la classe de Mme Dupré-Guérin, envisager l'achat futur de tablettes. Une sonnette a été installée sur le portail de l'école afin de faciliter la venue de visiteurs. Le ménage des salles a été revu lors d'une réunion avec les enseignantes et les agents.

A Missé, une photocopieuse a été installée pendant les vacances de la Toussaint.

Suite à la modification des horaires de Christiane Jeanneau, le portillon sera fermé (conformément aux directives du plan Vigipirate). Nous aimerions qu'une sonnette soit installée au portillon pour que les parents n'aient pas à appeler quand ils viennent chercher leur enfant au cours de la journée.

Questions diverses :

QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES DE MISSE

Quels sont les dates et horaires pour les accompagnants à la piscine ?

Le créneau piscine était initialement prévu en période 4 (du 18/03 au 17/05), les jeudis à 9h30 or, cet horaire posait problème (trop tôt). Nous avons contacté le conseiller pédagogique EPS et il va essayer de faire en sorte que le créneau reste le même jour, à la même période mais que les séances commencent plus tard (9h50 dans l'eau). Cette information sera reconfirmée bientôt.

Comment va évoluer le RPI Missé-Taizé suite aux regroupements Oiron-Taizé et Thouars-Missé ?

Nous laissons la parole aux représentants des communes.

Réponse : L'objectif est de conserver le RPI tel quel. A moyen terme, il peut y avoir des inquiétudes quant à l'avenir du RPI.

Christiane Jeanneau est-elle maintenant présente à temps plein dans la classe de GS-CP ?

Oui, ses horaires ont été modifiés. Elle sera maintenant présente de 9h05 à la fin du temps de classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 9h15 à 11h55 le mercredi.

Par ailleurs, Marion Prest, engagée en service civique intervient dans les deux classes de l'école et Noëlla Baudoin vient aider l'ATSEM pour le réveil des TPS-PS puis à l'encadrement des ateliers à partir de 15h30. Nous remercions la municipalité d'avoir accédé à nos demandes.

Les enseignantes ont-elles besoin de matériel pour faciliter les apprentissages à l'école ?

Nous (les enseignantes de l'école de Missé) nous installons toutes les deux à l'école. Nous sommes pour l'instant en train de faire l'inventaire de tout le matériel à disposition afin d'investir dans le matériel dont nous aurions besoin ensuite.

Soucis par rapport au bus : les parents doivent préciser clairement où leur enfant descend afin d'éviter tout incident. Légalement, au-delà de 6 ans, un enfant peut descendre seul à l'arrêt de bus.

La séance est levée à 20h12.